

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Notification de participations importantes

Mechelen, le 11 juillet 2014 – Telenet Group Holding SA (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, conformément à l’article 14 de la Loi du 2 mai 2007 et à l’Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

Hier, la Société a reçu une déclaration de transparence de la part de Omega Advisors, Inc., indiquant qu'à la date du 30 avril 2014, la participation de Omega Advisors, Inc. est tombée en dessous du plafond de déclaration statutaire de 3% du total du capital émis.

Le texte intégral de cette déclaration est également disponible à la section “investor relations” de notre site web <http://investors.telenet.be>.

Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds du total de droit de vote existant mentionnés ci-dessous nécessite une déclaration à Telenet et à l’Autorité des services et marchés financiers (FSMA):

1. plafond statutaire de 3%, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5% ou tout multiple de 5%, comme stipulé par la Loi belge.

Les formulaires des déclarations de transparence sont disponibles sur le site web de la FSMA: <http://www.fsma.be/fr/Supervision/fm/gv/ah.aspx>.

Un guide détaillé précisant comment compléter une déclaration de transparence est également disponible sur le site web de la FSMA: <http://www.fsma.be/fr/Supervision/fm/gv/ah/circmedprak.aspx>

Le formulaire de déclaration de transparence doit être soumis à:

1. la FSMA (e-mail trp.fin@fsma.be et fax* +32 2 220 59 12)
2. Telenet (e-mail investor.relations@staff.telenet.be et fax* +32 15 33 59 59)

* Pour des raisons de sécurité juridique

Cette information est également disponible à la section “investor relations” de notre site web <http://investors.telenet.be>.

Contacts:

Investor Relations:	Rob Goyens	– rob.goyens@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 333 054
Press & Media Relations:	Stefan Coenjaerts	– stefan.coenjaerts@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 335 006
Legal:	Jeroen De Schauwer	– jeroen.de.schauwer@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 334 980

À propos de Telenet – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l’Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet for Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D’autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2013 est disponible sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be).